



## COMMUNIQUE

Relatif à disponibilité des services de mise à jour, de déclaration de bénéficiaires et d'obtention de la carte CNSS sur le site de la « Semaine de l'Intelligence Artificielle »

**Du 04-08 Juin 2024 à l'hôtel du 2 Février**

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les assurés de son régime de sécurité sociale que les opérations de mise à jour de leurs données personnelles, de déclaration de bénéficiaires (conjoint, enfants) à l'assurance maladie universelle et l'obtention de la nouvelle carte unique CNSS, sont rendues possibles sur le site de la « Semaine de l'Intelligence Artificielle (SIA) » qui se tiendra du **4 au 8 juin 2024 à l'hôtel du 2 Février**.

Dans le cadre de sa politique de promotion de la simplification des services rendus à ses partenaires par le moyen de la digitalisation, la CNSS, partenaire du SIA contribue à travers cet événement, à créer un cadre qui réunit des experts, des chercheurs, les entreprises et institutions pour discuter des dernières avancées en matière d'intelligence artificielle, visant ainsi à promouvoir l'innovation, la collaboration et la sensibilisation autour de l'Intelligence Artificielle (l'IA) dans le contexte togolais.

Les partenaires sociaux de la CNSS sont invités donc à prendre massivement part aux différentes activités du SIA avec la possibilité d'effectuer la mise à jour de leurs informations, de déclarer leurs familles à l'assurance maladie et de se faire établir la nouvelle Carte Unique d'Assurance CNSS.

Le Directeur Général de la CNSS se réjouit de cette opportunité qui contribue au développement de l'intelligence artificielle en Afrique et au Togo en particulier et de renforcer les liens avec les autres acteurs du secteur.

Fait à Lomé, le **03 JUIN 2024**

Le Directeur Général



Ingrid AWADE